

19 km - 2h - Très facile
Circuit 1

- 1 Sortir du parking à gauche en direction du centre de Milly-la-Forêt. À l'intersection, prendre la 2^{ème} à droite (rue Jean Cocteau) puis la 2^{ème} à droite : Place du marché.
- 2 Intersection rue de Langlois, tourner à gauche.
- 3 Continuer sur la rue Saint-Pierre jusqu'au rond-point à la sortie du village.
- 4 ATTENTION à la circulation. S'engager dans le rond-point. Après la 2^{ème} sortie, prendre à droite, l'accès à la voie verte « chemin Gâtinais Beauce ».
- 5 Continuer sur la voie verte jusqu'au chemin de la Comble (Maise).
- 6 À l'intersection, quitter la voie verte et prendre à gauche (chemin de Grimery).
- 7 Au carrefour, continuer tout droit sur le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges).
- 8 Continuer tout droit sur le chemin, passage à droite du menhir de « la pierre droite ».
- 9 À l'intersection avec la RD1, emprunter la route départementale à gauche.
- 10 ATTENTION à la circulation.
- 11 À l'intersection, traverser la route, emprunter en face la RD101 en direction « de Mézières ».
- 12 À l'intersection, continuer tout droit sur la RD101.
- 13 À l'intersection avec RD63, tourner à gauche puis suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges).
- 14 À l'intersection, prendre à gauche et suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges).
- 15 Poursuivre tout droit aux prochaines intersections.
- 16 Poursuivre sur le chemin de randonnée pédestre en longeant le bois, à l'intersection prendre à droite toujours sur le chemin de randonnée pédestre (marques rouges et blanches).
- 17 Continuer tout droit sur le chemin de randonnée pédestre. Vous êtes sur le sentier d'interprétation agricole (panneau présentant les cultures locales). Poursuivre sur le sentier en suivant les marques du chemin de randonnée pédestre.
- 18 Après le gymnase, prendre la 1^{ère} route à gauche.
- 19 Traverser la RD410. ATTENTION à la circulation.
- 20 Poursuivre sur la route puis à l'intersection au niveau du « Bois Dormant », prendre le chemin à gauche.
- 21 Passer à gauche du Conservatoire des Plantes. Poursuivre tout droit et prendre la 2^{ème} à droite pour rejoindre la Chapelle-Saint-Blaise.
- 22 Rejoindre le parking en tournant à gauche puis à droite, rue de l'Hermite.

26 km - 3h - Confirmé
Circuit 2

- 1 Reprendre les indications du circuit 1 des points 1 à 8.
- 9 À l'intersection avec la RD1, continuer tout droit. ATTENTION à la circulation.
- 10 Continuer tout droit pendant environ 1 km. Au carrefour avec une rue bitumée, tourner à droite.
- 11 Descendre jusqu'au village. À l'intersection (église à gauche), tourner à gauche, au niveau de l'église, route de Chantambres. Option : Pour rejoindre le RER D, à l'intersection (église à gauche) tourner à droite, rue Jean-Claude Brégé.
- 12 Continuer tout droit, direction Chantambres. Suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques rouges et blanches).
- 13 À Chantambres, à l'intersection avec la rue du Moulin, continuer tout droit, suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques rouges et blanches). Option : Pour rejoindre le RER D, à l'intersection avec la rue du Moulin, tourner à droite rue du Moulin. Continuer tout droit. Tourner à gauche à l'intersection avec la rue de Malucat.
- 14 À l'intersection avec le chemin de terre, continuer tout droit et quitter le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges). Direction route de Malesherbes.
- 15 Prendre la 1^{ère} rue à gauche, voie de Chantambres à Tousson. Chemin en côte, continuer sur la même voie. Passage en sous-bois sur environ 1 km.
- 16 À l'intersection avec le chemin de Grimery, vous apercevez l'aérodrome en face à droite. ATTENTION, tourner à droite.
- 17 Passage en sous-bois, à l'intersection tourner à gauche en suivant le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges).
- 18 Continuer sur le chemin (aérodrome à gauche). À l'intersection, prendre le 2^{ème} chemin à gauche.
- 19 À l'intersection avec le chemin à gauche, continuer tout droit.
- 20 À l'intersection avec le chemin à gauche, continuer tout droit.
- 21 Intersection avec RD63. ATTENTION à la circulation. Tourner à gauche puis emprunter la 1^{ère} route à droite, suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges).

Pour terminer le circuit, reprendre les indications du circuit 1 des points 13 à 21.

QU'EST-CE QUE LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS ?

Les Parcs naturels régionaux, créés il y a maintenant plus de 40 ans, concernent aujourd'hui 13 % de notre territoire où vivent 3 millions d'habitants. Ils ont pour objectif de protéger un patrimoine naturel et culturel remarquable mais fragile. Leur mission est d'assurer un développement économique et social harmonieux de leurs territoires en s'appuyant sur le respect de l'environnement.

L'appellation « Gâtinais français » a une double



explication : tout d'abord géologique, puisque ce territoire tirerait son nom des terres sablonneuses qui le composent, les « gâtines », propices aux clairières et aux landes, mais aussi historique, car il correspond à une partie de l'ancien Royaume de France.

Le Parc est caractérisé par des paysages contrastés et insolites : clairières, forêts et vallées sèches, de petites vallées creusées par les trois rivières principales : l'Essonne, la Juine et l'École.

Ce « pays des mille clairières et du grès », est composé de 5 types de milieux :

- Les bois et forêts (31 % du territoire),
- Les platières gréseuses, spécifiques au territoire du Parc et au massif de Fontainebleau, sont des plateaux de grès de Fontainebleau, qui peuvent donner du relief à l'horizon quand le grès prend des formes chaotiques,
- Les pelouses calcicoles subsistent aujourd'hui sur certains coteaux aux sols extrêmement pauvres et secs, exposés au sud, où les boisements ont du mal à se développer,
- Les cours d'eau et zones humides (mares, mouillères, marais...),
- Les milieux urbains (7,5 % du territoire).

